



MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJE

LA FEUILLE DE CHOU

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION N°7

MARS / AVRIL / MAI 2021

Notre bulletin d'informations municipales était bien, lui aussi confiné durant ces trois mois, mais avec les beaux jours et le recul de l'épidémie, nous nous préparons à la reprise afin de réussir la future saison estivale, au moins aussi bien qu'en 2020.

Après presque un an de mandat, il nous faut avancer en direction du développement harmonieux de notre Pays de la Meije tout en préservant son capital nature et la spécificité de ses villages. Avec le soutien de la population nous voulons démontrer qu'il est possible d'être écologiste tout en préservant notre économie du tourisme. Nos dossiers avancent régulièrement et nous vous en tiendrons informés, même si nous ne souhaitons pas pour l'instant entrer dans la polémique médiatique qu'une minorité bien-pensante désire nous entraîner. Tous ceux qui parlent fort, ont pour projet de figer la carte postale, pour leur seul usage égoïste, et n'ont pour la plupart, aucune nécessité de devoir vivre et travailler au pays.

Aménagement du Glacier de la Girose :

Les services de l'état (DREAL, DDT, Architecte des Bâtiments de France), demandent des études complémentaires dans le cadre du permis de construire. Toutes ces études seront bien réalisées par notre partenaire avec le concours de la Commune. L'enquête publique est donc repoussée. Comme certains voudraient le faire croire, ce projet n'est pas la création d'une nouvelle installation sur le glacier mais bien du remplacement d'un télésiège obsolète et polluant, déjà existant sur le site. Depuis la création du téléphérique en 1976, nous avons maintenant suffisamment de recul pour constater que les deux seuls tronçons du téléphérique n'étaient pas rentables et qu'après la fermeture de l'installation en 1987 seule la reprise de l'engin actuel avec la création du télésiège ont permis de conforter l'exploitation et les emplois induits jusqu'à aujourd'hui. Le développement du tourisme estival au détriment de la saison hivernale basée sur le tout ski est un phénomène constaté dans toutes les alpes, tous pays confondus. Le risque d'abandon de ce projet plus écologique et plus rémunérateur pour l'exploitant est donc bien réel et pourrait malheureusement se solder par la fermeture de la totalité de l'installation. Force étant de constater que notre téléphérique reste le poumon économique de notre Pays de la Meije et que comme souvent, les conseillers ne sont pas les payeurs.

Centrales Hydro-électriques :

Elles représentent une manne importante pour notre budget communal, environ 25 %. Nous avons la possibilité de créer trois nouvelles installations (Maurian bas, l'Abéous et l'Orcière) plus trois pico-centrales qui turbineraient le trop-plein de l'eau potable. Ces installations permettraient à la Commune de faire entrer jusqu'à 300 000 euros supplémentaires dans notre budget de 1,5 million d'euros. L'enquête publique visant à la modification du Plan Local d'urbanisme (PLU) pour les centrales hydrauliques vient de se terminer. En effet cette étape est obligatoire pour pouvoir valider les futurs permis de construire des centrales. Mais comme pour le téléphérique nous constatons que les freins sont nombreux, et proviennent des associations de protection de la nature mais aussi des services de l'état. Cette situation est d'autant plus paradoxale et ambiguë que l'on n'arrête pas de nous parler d'électricité verte et de développer la vente de véhicules électriques, mais d'un autre côté on ne veut plus de centrales à charbons, de nucléaire, mais pas non plus d'hydroélectricité et bien sûr continuer à actionner l'interrupteur électrique de son domicile

Exploitation Forestière :

Là encore, des personnes sont inquiètes et voudraient qu'aucun arbre ne soit abattu. Il faudrait surtout ne rien faire dans notre forêt communale. C'est oublier un peu vite qu'au début du siècle dernier, il y avait très peu de bois dans l'Oisans et que cette forêt que nous connaissons ne s'est développée que par l'intervention de l'homme et qu'elle s'est renforcée à la suite du déclin des activités agricoles. Une forêt qui n'est pas entretenue est une forêt qui se meurt. Nous pensons qu'il est possible de pratiquer une exploitation raisonnée avec du reboisement et sans défigurer la montagne. Nous travaillons dans ce sens avec l'Office National des Forêts.

Réunions de villages et journées citoyennes :

Après une première réunion avec les habitants du Chazelet le 28 Avril 2021, nous poursuivons nos réunions dans chaque village pour coller au plus près des aspirations de la population pour l'amélioration du cadre de vie. Des journées citoyennes seront aussi organisées dans chaque village afin de réaliser des travaux d'entretien et de nettoyage. Des équipes de scouts de France se sont proposées pour nous aider au nettoyage de notre commune sur des sentiers ou des sous-bois moyennant des petites compensations matérielles.

- Réunion aux Terrasses : vendredi le **28 mai à 18 heures**, à la salle de l'école + journée citoyenne aux Terrasses dimanche **30 mai à 8h00**.
- Réunion à Ventelon : le **11 Juin à 18 heures** à l'école + journée citoyenne à Ventelon le dimanche **13 Juin à 8h00**.
- Réunion aux Hières : le **18 juin à 18 heures** salle de la Romanche + journée citoyenne aux Hières le **12 juin à 8h00**.
- Journée citoyenne au Chazelet : le **19 Juin à 8h00**.

- Réunion à la Grave : **le 29 juin à la Salle des fêtes à 18h** + journée citoyenne à La Grave **le 26 Juin à 8h00**.
- Journée citoyenne **le 4 Juillet aux Fréaux + réunion en fin de matinée 11h30** devant la Chapelle.

Tous les habitants permanents comme secondaires sont conviés à ces réunions et aux journées d'entretien.

Appel à candidature pour la création de restaurants :

Les personnes intéressées par la création de restaurants dans les anciennes écoles de La Grave (petite école) et dans une partie de l'école du Chazelet, peuvent se faire connaître en Mairie où ils pourront prendre connaissance des dossiers.

Culture, animations estivales, épreuves sportives :

Toutes les personnes intéressées pour être bénévoles dans le cadre de la culture et des animations de cet été sont priées de se faire connaître en Mairie ou à l'Office du Tourisme. (Festivals MESSIAEN, AIDA, animations et épreuves sportives de Juillet août et septembre 2021)

Pastoralisme, Agriculture, bois de chauffage, affouage :

Nous rappelons à tous les transhumants qu'ils doivent déclarer leur arrivée dans l'alpage en Mairie, bien en amont de leur arrivée effective. (Des réunions seront organisées afin notamment que les problèmes de cohabitation Patous / Tourisme ne se reproduisent pas cet été). Des soirées à thèmes seront organisées.

Le Conseil municipal prendra une nouvelle délibération pour allonger le délai de réalisation du dernier affouage en parcelle 13. En raison du Covid les travaux qui devaient être terminés au 15 avril 2021 seront reportés au 15 novembre 2021.

Jardins partagés :

La municipalité envisage de créer dans chaque village, sur des terrains communaux des jardins partagés. Les personnes intéressées se feront connaître en Mairie.

Forfaits de ski saison 2020 2021 le Chazelet :

Les forfaits pourront être reconduits pour la prochaine saison sans augmentation de tarif.

Taxe sur les pas de porte inoccupés : Afin de relancer les commerces dans la commune, la municipalité envisage de taxer les pas de porte inoccupés. Cette taxe servira à aider les nouveaux commerçants en projet d'installation.

Parkings, Zone bleue ou blanche, Parkings longue durée :

La création de nouveaux parkings se poursuit avant l'été. Concernant le stationnement, nous envisagerons un marquage au sol en cas de conflit. Des marquages de nouvelles places en Zone bleue ou blanche pour les stationnements placés sur le domaine public seront réalisées. Des parkings de longue durée seront mis en place pour les véhicules rarement utilisés. En effet la réglementation interdit à un véhicule de rester stationné plus de sept jours consécutifs sur le même emplacement en marquage blanc (stationnement abusif sanctionné d'une amende de 35 €).

Travaux :

Patrimoine : aux Terrasses, les travaux de restauration du Porche de l'église, du mur de soutènement et de la fontaine sont lancés.

Mur du cimetière du Chazelet : Ces travaux ont démarré et ils coûteront beaucoup moins cher que prévu. En effet, les premiers devis indiquaient un prévisionnel de 120 000€ à 140 000 €, mais nous avons trouvé une entreprise réalisant les travaux pour 70 000 euros dont 50 000 € de subventions.

Les travaux de rénovation de l'école de Ventelon sont budgétés dans le plan de relance, ils coûteront 539 000 € dont 439 000 € de subventions. La Commune devra donc financer 100 000 € pour démarrer l'opération. Ce bâtiment comportera une salle de village avec sanitaires et cuisine qui permettra une location pour des fêtes, anniversaires et deux logements en duplex à l'étage.

L'appartement au-dessus de la Poste sera réhabilité et divisé en deux parties, un appartement de grande capacité destiné à la location et une partie pour la création de deux bureaux et d'une salle d'archives pour la Mairie.

Aire de pique-nique au Chazelet en cours de réalisation, aire de jeux dans la cour de l'école du Chazelet.

France services, Bibliothèques et ateliers du numérique :

Nous étudions la possibilité de maintenir l'activité de France services au sein du Bureau de Poste.

La bibliothèque de La Grave a été déplacée au-dessus de la Crèche. (Horaires joints).

Ateliers du numérique, la Communauté de Communes devrait organiser dans la salle située à côté de la bibliothèque au-dessus de la crèche, des ateliers destinés à la maîtrise de l'outil informatique.



MAIRIE – RD 1091- 05320 LA GRAVE - Téléphone 04 76 79 90 29
mairie@lagrave-lameije.fr – www.lagrave-lameije.fr



Vente de



Bâtiments :

L'ancienne mairie est toujours proposée à la vente. Pour l'école du Chazelet et suite à la réunion de village, nous étudions la possibilité d'en rénover la moitié en créant une salle de village – bibliothèque et deux logements en duplex à l'étage comme pour l'école de Ventelon. Le financement pourrait être trouvé par le recours à subvention et à la vente de l'autre partie de l'école en vue de la création d'un restaurant ou autre commerce.

Eclairage Public :

Un devis a été demandé pour compléter l'éclairage public de la Commune avec la création de nouveaux points lumineux en éclairage Led. Ces points lumineux seront alimentés par le réseau public ou par panneaux photovoltaïques dans les Zones ensoleillées qui ne disposent pas d'alimentation électrique. Ces travaux devraient être financés en partie par la Commune, et en partie par le syndicat d'électrification public du Briançonnais. Prévision d'installation en fonction des dotations prévues en 2022 ou 2023.

Avalanche du Tabuchet :

Nous sommes en attente de la décision de classement en état de catastrophe naturelle. Nous avons entrepris des démarches auprès des services du département afin que des travaux soient rapidement entrepris pour rétablir l'accès au camping et à la route de l'envers.

Tri des Déchets et compostage :

Ce domaine est de la compétence de la Communauté de Communes du Briançonnais. Voir le document de la CCB en annexes.

Bureau de votes :

Nous recherchons des personnes volontaires pour tenir les bureaux de votes lors des prochaines élections du 20 et 27 juin 2021 (créneaux de 2h30). Merci de vous faire connaître en mairie.

Annexes :

- * CCB Bonnes pratiques de tri et compostage
- * Horaires de la déchèterie et de la Bibliothèque
- * Planning des médecins

Mr Jean Pierre PIC,

Maire de La Grave – La Meije

